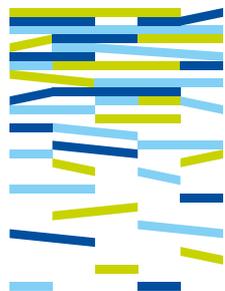




RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019



Le fluvial,
un choix
gagnant

Le fluvial, un choix gagnant

Logistique propre, territoires, eau, voilà bien trois défis majeurs que doit relever **maintenant notre société**. Le réseau des voies navigables est au cœur de ces challenges. La résilience du fluvial, reconnue de tous durant la crise sanitaire, démontre d'ailleurs toute sa capacité à s'adapter et à répondre aux besoins. Chaque jour, les acteurs du secteur, et Voies navigables de France en premier lieu, se mobilisent et réinventent toujours plus le fluvial pour offrir un service adapté et en phase avec notre temps.

En 2019, l'activité économique a confirmé sa dynamique. Le trafic de fret a enregistré une croissance de 10% par rapport à 2018, une première depuis de très nombreuses années, et le tourisme fluvial génère 1,3 Md€ de retombées économiques chaque année. Le Canal Seine Nord, mais aussi les autres projets de développement du réseau fluvial confirmés dans la loi « Mobilités » permettront dans les années à venir au secteur fluvial d'accroître encore sa compétitivité.

Vous découvrirez au sein de ce rapport d'activité le panel des actions menées par notre Etablissement dans le cadre de ses trois missions :

La promotion de la logistique fluviale : soutien à l'innovation de bateaux toujours plus « verts », partenariats pour développer la logistique urbaine, nouveaux projets logistiques de grands chargeurs intégrant la voie d'eau...

L'aménagement des territoires et le développement des activités touristiques : contrats de canaux, partenariats autour des potentiels « fluvestres » des territoires avec les acteurs locaux, création de nouvelles haltes fluviales, accompagnement d'activités économiques au bord de l'eau...

La gestion de la ressource en eau et la promotion des énergies renouvelables : fiabilisation des données, renforcement d'ouvrages, partenariats avec les acteurs du secteur, comme la pêche par exemple.

Voies navigables de France est un partenaire à votre écoute. Que ce rapport d'activité témoigne de nos talents, de nos savoir-faire et de notre engagement au service de l'ambition fluviale.



Laurent Hénard
Président du conseil
d'administration de VNF



Thierry Gimbaud
Directeur général de VNF

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

TROIS RAISONS D'ÊTRE... AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME FLUVIAL

1 **établissement**, opérateur national,
au service de l'ambition fluviale

2 **réseaux**, grand et petit gabarit
complémentaires et connectés

3 **missions** en réponse aux
trois fonctions de la voie d'eau

4 300 personnels mobilisés
au service du fluvial 

4 000 ouvrages d'art 

 **6 700 km** de fleuves,
canaux et
rivières canalisées

40 000 hectares de
domaine
public fluvial 

500 implantations en région 



2 254 communes traversées par
les voies navigables confiées à VNF

NOS MISSIONS

ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

Renforcer l'attractivité de la chaîne
logistique fluviale

Assurer la robustesse des ouvrages
pour pérenniser le transport massifié

Améliorer la qualité et la compétitivité
de l'offre portuaire fluviale et maritime
sur chaque bassin

Moderniser la flotte et encourager
l'innovation technologique



1 convoi fluvial
de **5 000 tonnes**
= **250** camions

AMÉNAGEMENT

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

Promouvoir le tourisme fluvial et les
activités bord à voie d'eau

Participer à l'essor économique et
touristique local et contribuer à la
qualité du cadre de vie

Inscrire le domaine public fluvial au
service des territoires et de leur
attractivité

Capitaliser sur un patrimoine
d'exception

1,36 Md€
Poids économique
du tourisme fluvial
toutes filères confondues



ÉCOLOGIQUE

ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

Moderniser la gestion hydraulique sur
l'ensemble du réseau.

Garantir les différents usages de l'eau :
eau potable, irrigation, activités
industrielles

Préserver la biodiversité.

Lutter contre les inondations et le
stress hydrique

Favoriser le développement de
l'hydroélectricité

60% de l'eau gérée
par VNF sur le **Canal du Midi**
a d'autres usages que
la seule navigation
(irrigation...)



VOIES NAVIGABLES DE FRANCE EN RÉGION

Voies navigables de France - Siège
175, rue Ludovic-Boutteux - CS 30820
62408 Béthune Cedex
03 21 63 24 24 - www.vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS

37, rue du Plat - BP 725 - 59034 LILLE cedex
03 20 15 49 70 - dt.nordpasdecalais@vnf.fr - www.nordpasdecalais.vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE SAÔNE

2, rue de la Quarantaine - 69321 LYON cedex 05
04 72 56 59 00 - dt.rhoneaone@vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE BASSIN DE LA SEINE

18, quai d'Austerlitz - 75013 PARIS
01 83 94 44 00 - dt.bassindelaseine@vnf.fr - www.bassindelaseine.vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST

169, rue Charles-III - CS 80062 - 54036 NANCY cedex
03 83 95 30 01 - dt.nordest@vnf.fr - www.nordest.vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE SUD-OUEST

2, Port-St-Étienne - BP 7204 - 31073 TOULOUSE cedex 7
05 61 36 24 24 - dt.sud-ouest@vnf.fr - www.sudouest.vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE-BOURGOGNE

Chemin Jacques-de-Baerze - CS 36229 - 21062 DIJON cedex
03 45 34 13 00 - dt.centrebουργogne@vnf.fr

DIRECTION TERRITORIALE DE STRASBOURG

4, quai de Paris - CS 30367 - 67010 STRASBOURG cedex
03 67 07 92 15 - dt.strasbourg@vnf.fr - www.vnf-strasbourg.fr



LE COMITÉ EXÉCUTIF AU 1^{ER} FÉVRIER 2020

- ① DOMINIQUE RITZ Directeur territorial Bassin de la Seine
- ② ISABELLE MATYKOWSKI Directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais
- ③ BERTRAND SPECQ Directeur territorial Centre-Bourgogne
- ④ GUY ROUAS Directeur de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement
- ⑤ OLIVIER BERGER Directeur du développement
- ⑥ THIERRY GUIMBAUD Directeur général
- ⑦ HENRI BOUYSSÈS Directeur territorial Sud-Ouest
- ⑧ CHRISTOPHE LALOYER Directeur des systèmes d'information et du numérique
- ⑨ OLIVIER HANNEDOUCHE Directeur des ressources humaines et des moyens
- ⑩ BENOÎT DUFUMIER Directeur général délégué
- ⑪ PASCAL GAUTHIER Directeur territorial Nord-Est
- ⑫ NANCY CANOVES FUSTER Directrice de la communication
- ⑬ MARIE-CÉLINE MASSON Directrice territoriale Strasbourg
- ⑭ CHARLES BÉLARD Directeur juridique, économique et financier
- ⑮ CÉCILE AVEZARD Directrice territoriale Rhône Saône - N'est pas présent sur la photo : RENAUD SPAZZI Directeur général adjoint et directeur de l'ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage

2019 INDICATEURS DU BILAN SOCIAL

LES EFFECTIFS



4 259 collaborateurs fin 2018, soit 4136,81 en équivalent temps plein, dont :

3 769 agents publics

490 salariés privés (465 en CDI de droit privé)

564 saisonniers, soit 153,96 en équivalent temps plein travaillé des saisonniers

LA DURÉE DU TRAVAIL



3 961 personnes travaillent à temps complet
974 femmes et **2 987** hommes

298 personnes travaillent à temps partiel ou incomplet

209 femmes et **89** hommes

Temps égal ou supérieur à 50 %, ou quotités inférieures à 50 % s'agissant de médecins de prévention, agents dits « Berkani »

LA SANTÉ AU TRAVAIL



En 2018, **243** accidents de service/travail parmi les personnels de VNF ont été recensés, dont **158** ont donné lieu à un arrêt de travail

LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



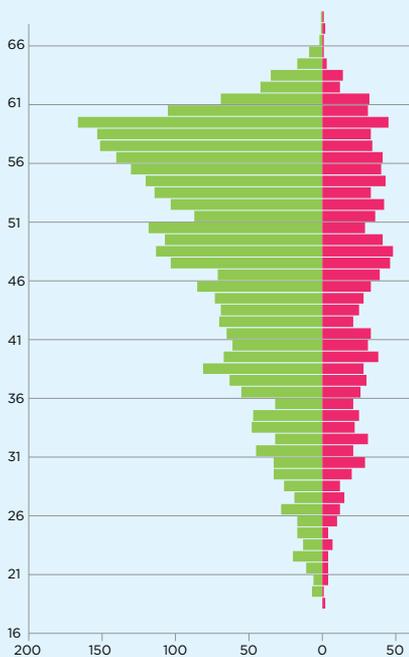
225 personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de VNF, soit 5,37 % des effectifs

PYRAMIDE DES ÂGES



au 31/12/2018

Hommes Femmes



LA FORMATION PROFESSIONNELLE



13 076 journées de formation ont été dispensées aux personnels de VNF en 2019, toutes catégories confondues



C'est le taux d'accès à la formation des personnels de VNF en 2019

79 433 heures de formation ont été dispensées aux personnels de VNF en 2018, toutes catégories confondues

4 773 jours de formation consacrés à la sécurité

3 212 agents formés sur 4 259 (effectifs au 31/12/2019)

ALTERNANCE



25 apprentis sous contrat d'apprentissage en 2019, contre **24** en 2018

Une incertitude de 5% touche la fiabilité de ces chiffres. Des actions sont en cours afin de corriger cela pour les prochains bilans

INDICATEURS FINANCIERS ET COMPTABLES

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

436,3 M€

248,2 M€

Subventions pour charges de service public

14,8 M€

Péages

14,9 M€

Autres recettes

30,9 M€

Redevances domaniales

127,5 M€

Taxes hydrauliques (nettes, tarif fixé et plafonné par l'Etat)

LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

164,6 M€

6,7 M€

Cessions d'actifs et autres ressources

61,9 M€

Cofinancements projets

96 M€

Subvention AFITF

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

252,1 M€
de dépenses de personnel

124,3 M€
pour les autres dépenses de fonctionnement,

dont :

- 85,6 M€ d'infrastructures (exploitation, dragages et sondages, travaux d'entretien...), inclus 21,7 M€ pour le PPP barrages ;
- 8,4 M€ de développement des activités fluviales ;
- 22,6 M€ de moyens généraux ;
- 7,5 M€ (autres, dont 0,1 M€ pour le projet Seine-Nord Europe)

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements totaux sur l'exercice clos s'élevèrent à **173,8 M€**

155,2 M€
de dépenses d'investissement d'infrastructures, dont :

70,6 M€ pour la remise en état du réseau à grand gabarit

9,9 M€ pour les interventions relatives à la protection de l'environnement et à la sécurité

28,8 M€ pour la modernisation des méthodes d'exploitation (dont 8,2 M€ pour le PPP barrages)

45,9 M€ d'autres investissements d'infrastructures : développement du réseau, restauration du réseau secondaire et du réseau connexe au grand gabarit, matériels et engins, équipements

18,7 M€
pour les autres postes de dépenses d'investissement

4,3 M€ pour le développement des activités fluviales

14,4 M€ pour les moyens généraux (bâtiments administratifs, informatique, logements de service, autres)

Tous les montants sont exprimés TTC



Voies navigables de France

175, rue Ludovic-Boutleux - CS 30820
62408 Béthune Cedex Tél. : 03 21 63 24 24

Voies navigables de France - Juin 2020
Rédaction en chef : Nancy Canoves Fuster
Conception, rédaction et réalisation DCOM

Impression : Imprimerie de la Centrale Loire

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.



LE FLUVIAL SE TRANSFORME

+ RÉACTIF

VNF modernise chaque année un peu plus ses ouvrages. La gestion coordonnée des ouvrages à distance permet d'améliorer l'offre de service sur le réseau tout en réduisant la pénibilité des tâches pour les personnels et en améliorant leur sécurité.

Dans le Nord -Pas-de-Calais, VNF mettra en service à Waziers, à l'horizon 2023, le centre de téléconduite qui pilotera à terme les 29 ouvrages, 360 jours par an, 24h/24, de la liaison Dunkerque-Escaut, Deûle-Lys, et les ouvrages du futur canal Seine -Nord Europe.



940

écluses automatisées

30

écluses téléconduites
aujourd'hui sur le réseau VNF

+ FIABLE

VNF mène chaque année des chantiers d'envergure pour entretenir, régénérer et moderniser les infrastructures. Il s'agit de renforcer plus encore la fiabilité du transport fluvial, déjà reconnu pour sa capacité à acheminer à temps les marchandises sur leur lieu de destination.

VNF a dépensé 195 M€ en 2019 à cet effet. A titre d'exemple, depuis 2000, VNF a financé sur la Seine la rénovation de 14 écluses et la reconstruction de 10 barrages, dont ceux de Chatou, Coudray-Montceaux et Vives-Eaux pour 260M€. Cette année, VNF s'attaque à un nouveau programme sur la Seine qui s'échelonne sur les dix prochaines années pour environ 300M€ et qui comprendra les écluses de Méricourt et Bougival, et les barrages de Poses, Port-Mort et Meaux.

+ INNOVANT



Parmi les dizaines d'entreprises ayant bénéficié du soutien de VNF, la société RECYCO a expérimenté en 2019 le transport de ferro-alliage par barges avec le soutien de VNF via le Plan d'aide au report modal (PARM) qui accompagne les entreprises souhaitant intégrer la voie d'eau dans leurs chaînes logistiques, à monter leur projet fluvial (12,5 M€ de financements publics y sont consacrés jusqu'à 2022). Au-delà des aides VNF aux chargeurs, d'autres aides existent. Ainsi, le bateau « Fortitudo » a été conçu en 2019 pour transporter des colis exceptionnels jusqu'à 370 tonnes, du sud de la France

aux ports du nord de l'Europe sur les réseaux à grand comme à petit gabarit.

La contribution de VNF est de 117 000 € via le Plan d'aide à la modernisation et à l'innovation de la flotte (PAMI) qui vise à accompagner la mise à l'eau de bateaux plus économes en énergie (moins de consommation de carburant, moins d'émissions et rejets polluants...), plus sûrs et plus compétitifs pour capter de nouveaux trafics. 16,5 M€ de financements publics y sont consacrés.

D'autres partenaires, comme les Régions ou l'ADEME, abondent les budgets de ces plans.

GRÂCE AUX DISPOSITIFS PARM ET PAMI DEPUIS 2008

+ de 1 500 projets

+ de 100 entreprises créées

160 M€ investis par la profession

près de 200 moteurs remplacés

+ DIGITAL



EVE permet aux entreprises de comparer l'empreinte environnementale et sociétale d'un transport de marchandises par voie fluviale par rapport à un transport par voie routière. Il estime les consommations de carburant, les émissions de CO₂ et les coûts des externalités environnementales associées à un trajet.

WWW.VNF.FR : UN SITE INTERNET DÉDIÉ

VNF a ouvert un nouveau site internet en 2019 destiné à la promotion du fluvial, aux professionnels du transport et du tourisme fluvial, aux plaisanciers, avec des services web ciblés et adaptés à leur demande.



© Photo VNF: Damien Lachas

+ PROPRE

DES BORNES ÉLECTRIQUES À QUAI POUR LES BATEAUX DE MARCHANDISES

13 bornes interconnectées ont été déployées en 2019 sur les ports de la Seine. Leur utilisation engendrera moins de nuisances olfactives et sonores pour les riverains et les bateliers. L'économie d'environ 68 T équivalent carbone par borne et par an contribue à réduire la pollution atmosphérique et donc améliorer la qualité de l'air.

→ **133** bornes électriques installées par VNF et ses partenaires sur le réseau navigable

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

80 microcentrales sont exploitées par des tiers sur le domaine VNF. Pour les nouvelles installations, VNF développe désormais depuis 2016 des partenariats. 4 centrales sont déjà en service sur la Meuse pour une puissance de 8,3 MW et une production équivalente à la consommation annuelle de 8 000 foyers. Une dizaine de nouvelles installations sont en cours via 3 partenariats (Total-Quadran sur la Seine, la Marne et la Saône et Valorem sur la Seine, la Saône et le canal du Rhône au Rhin).

→ **28 MW** de puissance totale, soit la consommation annuelle d'environ 28 000 foyers, pour les prochaines centrales

LES SERVICES D'INFORMATION FLUVIALE (SIF)



Ils permettent aux usagers de connaître les caractéristiques des voies navigables, les conditions de navigation et l'état du réseau en temps réel sur les différents bassins, et enfin de calculer une estimation de l'heure d'arrivée.

Après le SIF rhénan, le SIF Seine a été mis en place en 2019. Le SIF Rhône-Saône est en cours de modernisation et un portail européen est en cours de construction afin de regrouper l'ensemble de ces services.



LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉCLARATIONS DE CHARGEMENT

L'outil VVELI permet aux trois mille bateaux de fret de déclarer leur voyage (environ 60 000 par an) avec simplicité (par smartphone ou ordinateur connecté).

UN 1^{ER} BATEAU À SYSTÈME DE DÉPOLLUTION HOMOLOGUÉ

Conçu à partir des systèmes de dépollution routiers et industriels, investigués par VNF et ses partenaires pour les « mariner », ce bateau de travail de VNF sera le premier en Europe à disposer d'un système de dépollution homologué EMNR (Règlement Européen sur les émissions des engins mobiles non routiers).

4 hydroliennes, acheminées par voie fluviale, installées et immergées dans le Rhône sur le réseau VNF sont en service depuis plus d'un an. Première mondiale, elles développent une puissance de 320KW (l'équivalent de la consommation électrique de 500 foyers par an hors chauffage et de 300 tonnes CO₂ évitées par an).



© Photo Hydroquest

2019 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

ZOOM SUR L'ÉVOLUTION GLOBALE



56 Mt de marchandises transportées sur le réseau français en 2018



Plus de **11,2 M** de passagers sur le réseau français en 2019 toutes filières du tourisme confondues

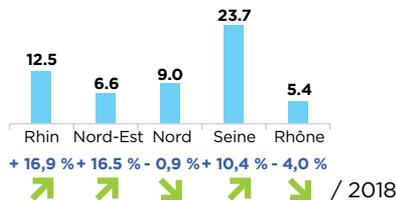
+10% en t-km, c'est l'évolution du transport fluvial entre 2018 et 2019 (en tonnes, hors trafics fluviomaritimes et transit rhénan)

FRET FLUVIAL

TRAFIC INTÉRIEUR DE MARCHANDISES

30,5 Mt transportées, **+ 9,3 %** en tonnes/2018

Activité par bassin de navigation (en millions de tonnes en 2019)



TRAFIC INTERNATIONAL

25,8 millions de tonnes
(+ 8,7 % / 2018) ↗

2,7 milliards de t-km
(+ 9,2 % / 2018) ↗

Un trafic international en hausse du fait de meilleures conditions climatiques sur le Rhin

TOURISME FLUVIAL

Nombre de bateaux présents sur le réseau



Péniches -Hôtels



Bateaux Promenades (hors IDF)



Bateaux de location



Paquebots Fluviaux (Hors Rhin)



Plaisance privée (vignettes)

	Péniches -Hôtels	Bateaux Promenades (hors IDF)	Bateaux de location	Paquebots Fluviaux (Hors Rhin)	Plaisance privée (vignettes)
2018	97	242	1 471	55	15 870
2019	99	256	1 451	53	15 400
Évolution	2,10 %	5,80 %	-1,40 %	-3,60 %	- 3,00 %

Représentant un poids économique de 1,3 milliard d'euros, 6 100 emplois directs en France et 15,6 millions de journées-passagers, le tourisme fluvial est devenu, en quelques années, une composante importante de l'offre touristique française

ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

1,36 Md€
Poids économique
du tourisme fluvial
toutes filères confondues

6 100
emplois directs pour
le tourisme fluvial



2 250
communes
sont traversées par
une voie d'eau gérée par VNF

OPEN CANAL : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

Lancé en 2019, ce programme ambitieux mené dans le cadre du Contrat de Canal a ouvert 70 maisons éclusières vacantes sur le canal de Bourgogne aux appels à projets touristiques, agricoles, culturels, de restauration... VNF facilite et accompagne au cas par cas les projets pour favoriser leur réussite.



© Photo VNF

101 manifestations
d'intérêt

96 projets éligibles dont
75 sélectionnés

22 retenus pour une mise
en place courant 2020



L'ÉCOLABEL PAVILLON BLEU POUR LES PORTS FLUVIAUX

Le Pavillon bleu, label créé en 1985, est devenu une référence internationale dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. C'est pourquoi VNF, gestionnaire de plus de 600 sites de plaisance sur son réseau navigable, se joint à l'association Teragir afin de promouvoir, dans les ports de plaisance intérieurs, cet écolabel.



RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES BATEAUX PROMENADE À STRASBOURG

Suite à la mise en concurrence de l'occupation du domaine public fluvial dédié à l'activité des bateaux promenade à Strasbourg, la société Batorama a été retenue pour une offre de service renforcée et renouvelée : bateaux à propulsion électrique, équipement de systèmes de collecte des eaux usées, réaménagement du quai du droit du Palais des Rohan pour un accueil plus qualitatif du public.

VALORISER LE POTENTIEL DU TOURISME «FLUVESTRE» DANS LE GRAND EST

La Région a lancé en partenariat avec VNF une étude sur le potentiel du tourisme fluvestres et la mise en tourisme des voies d'eau desservant les territoires du Grand Est. L'objectif est de partager le diagnostic et de co-construire les projets avec les acteurs locaux pour offrir un service performant et adapté aux besoins de développement du territoire.



ÉVALUER LE POTENTIEL DU TOURISME FLUVESTRE DES TERRITOIRES SUR LE BASSIN DE LA SEINE

VNF accompagne les territoires dans leur stratégie touristique et participe au financement d'études pour évaluer le potentiel du tourisme fluvestres. À partir d'un diagnostic partagé, des projets sont co-construits pour offrir un service performant et adapté aux stratégies locales. À titre d'exemples, plusieurs projets et études sont en cours sur le canal de Saint-Quentin, la vallée de l'Oise, les canaux de Reims, la Marne et la Seine amont.



S'ENGAGER POUR PRÉSERVER ET VALORISER LE CANAL DU MIDI

L'entente pour le canal du Midi dont VNF est membre, a signé un contrat-cadre visant à préserver le patrimoine et promouvoir la Valeur Universelle Exceptionnelle du canal du Midi, développer son potentiel touristique, renforcer l'attractivité et la vitalité des « territoires du canal » et faire du canal du Midi, un laboratoire d'innovation.

DES EMPLACEMENTS POUR BATEAUX DANS LYON, VECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

À la suite de la mise en concurrence lancée par VNF pour des emplacements pour bateaux stationnaires exerçant une activité économique, une vingtaine d'emplacements ont été attribués durant l'été 2019 dans Lyon, sur le Rhône et la Saône pour des activités de type bars, restaurants, discothèques, bureaux et bateaux promenade.

PLAN INCLINÉ DE SAINT LOUIS/ARZVILLER : AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ALSACIEN

Avec plus de 75 000 visiteurs par an et 8 500 bateaux de plaisance, ce joyau architectural labellisé « Patrimoine du XXe siècle » a fêté ses 50 ans en 2019. À cette occasion, une exposition itinérante à Strasbourg et à Saverne baptisée « 44.5 m de dénivellé - 41% de pente - 50^{ème} anniversaire » a retracé l'histoire de cet ouvrage d'art unique en Europe, de sa conception en 1962 à sa mise en service en janvier 1969.



© VNF



© VNF

UNE NOUVELLE HALTE FLUVIALE POUR LES USAGERS SUR LE CANAL LATÉRAL À LA GARONNE

VNF a installé une halte fluviale à Escatalens et mis 20 anneaux à la disposition des navigants dans la perspective de développer la plaisance fluviale et l'accueil des touristes. Le coût de cet investissement s'élève à 120 K€, répartis entre les différents partenaires, dont VNF à hauteur de 30 K€ pour la sécurité des digues et le confortement des berges.

UN CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FLUVESTRE POUR RENFORCER L'OFFRE TOURISTIQUE SUR LES BERGES DE L'YONNE

Signé pour 4 ans (2019-2023), ce contrat a pour ambition de faire de l'Yonne une destination touristique prisée en renforçant l'accueil touristique et en captant davantage de touristes. Ce sont 72 kilomètres de voie d'eau et 39 communes, de Migennes à Montereau-Fault-sur-Yonne, qui sont concernées par ce contrat. Le coût du programme d'actions est estimé à 6,45 M€.



© Photo VNF / Damien Lachas



© VNF / Didier Gauducheau

DÉVELOPPER LE FLUVIAL AUTOUR DE LA MOSELLE ET DU CANAL DE LA MARNE AU RHIN

La commune de Toul et VNF ont signé une charte pour développer les activités fluviales sur le territoire de Toul. Cette charte comprend notamment l'organisation d'un festival en partie sur le domaine public fluvial et la passation d'un partenariat pour la gestion et l'exploitation des deux ports avec objectif de développer les activités sur les ports et leurs abords.

PROMOUVOIR LES «VILLES FLUVIALES» DE MULHOUSE ET SAVERNE

Dans le cadre des programmes « Mulhouse Diagonales » et «Action cœur de ville», VNF travaille en partenariat avec les villes de Mulhouse et de Saverne pour favoriser une logistique fluviale à faible empreinte environnemen-

tale, faire des voies d'eau un levier de développement économique et touristique en diversifiant les usages, assurer une gestion responsable et durable de la ressource en eau. Plusieurs concrétisations ont vu le jour en 2019 : une guinguette et un lieu de détente au bord de l'eau et des bateaux électriques à Mulhouse, et un projet d'aménagement du Quai du canal à Saverne.

LOGIS- TIQUE

PROMOTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

95 km

C'est la distance parcourue
en moyenne par les
matériaux de construction
sur le bassin de la Seine

+10%

C'est l'évolution
en t-km du
transport fluvial
entre 2018 et 2019
(en t-km, hors trafics
fluvio-maritime et transit
Rhénan)



89 000 EVP*

transportés sur la bassin
Rhône-Saône en 2019

56 MT

de marchandises
transportées en 2019

↗ +5,5%

/2018

*EVP : ÉQUIVALENT VINGT PIEDS

NOTRE-DAME DE PARIS : LE TRANSPORT FLUVIAL, CONTRIBUTEUR DE CE CHANTIER D'EXCEPTION

Le fluvial a contribué à l'organisation du chantier de Notre-Dame en acheminant un colis de 82 tonnes contenant un transformateur. Transport de colis lourds, évacuation de déblais ou approvisionnement en matériaux, le transport fluvial apporte des réponses aux enjeux et aux défis logistiques et environnementaux des chantiers de grande ampleur.



© Photo AdobeStock - UlyssePixel

LA SEINE ET LA LOGISTIQUE FLUVIALE AU CŒUR DES JO 2024

VNF s'engage dans la préparation des JO en tant que maître d'ouvrage de la SOLIDEO (société de livraison des ouvrages olympiques) pour aménager le bras secondaire de Gennevilliers afin d'accueillir le trafic fluvial pendant les Jeux. VNF a également signé en octobre 2019 un protocole d'engagement avec la Ville de Paris et

le Préfet de la Région Île-de-France pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la Seine et investira 2 M€ dans le raccordement du Port des Champs-Élysées aux réseaux d'assainissement collectif. Enfin, un protocole d'engagement entre VNF, HAROPA, la SOLIDEO et le Préfet de la Région Île-de-France a été signé le 21 janvier 2020 pour promouvoir la logistique fluviale dans la construction du village des Athlètes à Saint-Denis.

500 000 T

de déblais pourraient être transportés par voie fluviale



Au total, le recours au transport fluvial pourrait atteindre

1 MT

pour l'ensemble des chantiers olympiques installés le long de la Seine

L'ÉTAT ET L'EUROPE SE MOBILISENT SUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE SEINE-NORD ET SEINE-ESCAUT

En 2019, a été affirmé la volonté de concrétiser au plus vite la réalisation du canal Seine-Nord Europe. VNF, futur exploitant du canal, se mobilise pour réaliser les aménagements sur la partie française de la liaison Seine Escaut, dont Seine-Nord Europe est le maillon central. Il s'agit d'investissements de près de 371 M€ de VNF, avec le soutien de l'Europe et des collectivités territoriales. Le montant total du projet, sur la période 2014-2022, s'élève à 1,2 Md€.

Des travaux sont déjà en cours (par exemple ceux pour la réouverture à la navigation du canal de Condé / Pommeroeul ou pour le recalibrage de Lys Mitoyenne). Avec l'ouverture de Seine Escaut à terme, c'est un itinéraire à grand gabarit de 1100 km qui connectera le bassin de la Seine avec le réseau fluvial de l'Europe du Nord, et favorisera le développement économique des territoires.

LIAISON GRON-HO CHI MINH : TRANSPORT FLUVIAL D'ORGE AU DÉPART DE L'YONNE

Inaugurée en septembre 2019, la ligne fluviale et maritime entre Gron et Ho Chi Minh-Ville, au Vietnam, verra partir 2 bateaux chaque jeudi de Gron. Elle présage un fort potentiel de développement commercial avec un pays dont le taux de croissance s'établit autour de 7% du produit intérieur brut chaque année. A bord de ces conteneurs, de l'orge cultivée dans l'Yonne qui servira à la fabrication de bière au Vietnam.



© Photo VNF

GRANDS CHANTIERS FRANCILIENS : 1,2 MT DE DÉBLAIS ÉVACUÉS PAR LE FLUVIAL

Dans le cadre des travaux du Grand Paris Express, 1 million de tonnes de terres des tunneliers ont été évacuées par voie fluviale en 2019, soit l'équivalent de 50 000 camions évités. Rien que pour le chantier Eole (RER), ce sont 250 camions/jour évités dans la ville de Courbevoie, soit un camion toutes les deux minutes.

RÉALISATION DE POSTES D'ATTENTE POUR LES TRANSPORTEURS SUR LA GRANDE SAÔNE

Le trafic fluvial se développant sur le bassin Rhône-Saône, ces nouveaux équipements à Seurre et à Pagny permettront aux transporteurs de disposer de davantage de stationnement. Chaque année, 2,6 MT de marchandises sont transportées sur la Saône entre

Pagny et Villefranche, représentant un tiers du trafic total du bassin Rhône-Saône. Le port de Pagny, à lui seul, traite 350 000 T de marchandises dont 270 000 tonnes de céréales. Ces travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France pour 1,1 M€, ont été financés à 25% par la Région Bourgogne-Franche-Comté et à 75% par VNF, dans le cadre du Plan Rhône.

SMARTRIVERS 2019 : LE FLUVIAL DE DEMAIN

La conférence SMART Rivers, événement international regroupant les acteurs du transport fluvial, s'est déroulée à Lyon en septembre 2019. Des experts des quatre coins du monde, 400 participants, 34 nationalités représentées ont échangé sur les tendances de développement du transport fluvial et la conception des projets fluviaux de demain.



DÉVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE URBAINE FLUVIALE DURABLE À STRASBOURG

Le transport de marchandises par voie d'eau est possible dans l'hyper-centre de Strasbourg depuis la mise en service en 2018 de la plateforme logistique « Fischerstaden » mais était jusqu'ici réservée aux activités de chantiers. Pour aller encore plus loin, Voies navigables de France, en lien avec l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, a lancé un appel à projets pour décharger des marchandises en provenance du Port autonome ou des communes voisines au Fischerstaden avant de les acheminer à leurs destinataires par vélocargos vers le centre-ville. L'entreprise ULS mettra en place un service de livraison des restaurants et bars et d'évacuation des déchets recyclables des magasins.

LOM : DES ENGAGEMENTS POUR LE FLUVIAL

La loi d'orientation pour les mobilités, promulguée en 2019, prévoit des investissements croissants pour le réseau fluvial et inscrit 5 projets de développement du réseau dans le cadre de la liaison Seine-Escaut (Condé-Pommeroeul, Lys, Seine-Nord, MAGEO, Bray-Nogent). Elle donne par ailleurs à VNF des moyens d'actions élargis :

- de nouvelles possibilités pour valoriser le domaine fluvial
- un renforcement de son rôle dans la gestion de certaines installations hydroélectriques fluviales
- un élargissement de ses missions
- la signature, avec l'État, d'un Contrat d'Objectifs et de Performances pluriannuel (COP)

CONSERVER SON AVANTAGE ÉCOLOGIQUE : VNF MOBILISE LES ACTEURS

Un colloque national sur la transition énergétique du transport fluvial a rassemblé à l'initiative de VNF plus de 260 participants (Transporteurs, chargeurs, gestionnaires d'infrastructures, acteurs portuaires, fournisseurs d'énergie, équipementiers...) autour des enjeux de verdissement de la flotte fluviale. Enjeux d'innovation dans la filière et problématique de son financement, étude des solutions qui s'offrent aux professionnels et les freins à leur mise en œuvre, tels ont été les sujets abordés lors de cette journée.



ÎLE-DE-FRANCE : DÉBLAYER LE CHANTIER PAR UN TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN ET ÉVACUER PAR LE FLUVIAL

Pour évacuer les terres du chantier du Quartier du Bac à Clichy-la-Garenne, la ville, avec l'appui de la société Citallios, a installé le 1er téléphérique urbain de déblaiement. Ce mode original transporte les décombres dans les airs, du chantier jusqu'au port, où celles-ci sont transportées vers les sites de retraitement via des barges sur la Seine. Un dispositif innovant pour préserver l'environnement et la qualité de vie des habitants.

400 T
déblayées par heure

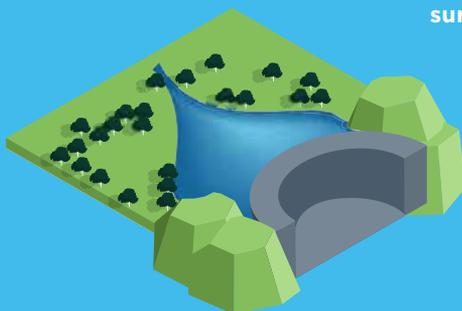
réduction de
35%
des émissions de CO₂ par rapport
à une solution classique

Au total
250 000 T
de terres évacuées
soit
10 000
ROTATIONS
de camions évitées

RES-SOURCE

GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

50
barrages
réservoirs
sur le réseau VNF



150 M

DE M³

de réserves en eau

90 % de prises d'eau
instrumentées ou suivies

DES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES SUR LA SEINE ET SUR LA SAÔNE

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables souhaité par VNF, VALOREM a été sélectionné pour installer 3 nouvelles centrales hydroélectriques sur la Seine et la Saône. Elles viseront à optimiser la ressource hydroélectrique tout en conciliant usages de l'eau et protection des milieux.

15 800 T de CO₂

en moins dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions annuelles de plus de 8 000 voitures en France.

CONCILIER PRATIQUE DE LA PÊCHE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

VNF et la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) ont signé un partenariat pour promouvoir la pratique de la pêche de loisir dans un souci constant de protection du milieu aquatique. A titre d'exemples, des actions visant à sécuriser l'accès à la voie d'eau pour la pêche (pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite) ou à restaurer la continuité écologique, lutter contre les espèces invasives sont mises en place.





LE BARRAGE DE VAUX RECONSTRUIT SUR LE CANAL DU NIVERNAIS

Le déversoir du barrage ayant été emporté par la crue de janvier 2018, le barrage de Vaux a été reconstruit.

Les travaux ont été financés à hauteur de 5.5 M€, par VNF et subventionnés pour 20 % par la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'agence de l'eau Seine Normandie a également cofinancé la construction de la passe à poissons.

VALORISATION DES SÉDIMENTS : UNE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

VNF souhaite faire émerger des filières industrielles et de nouveaux débouchés pour la valorisation des sédiments. Aujourd'hui, les collectivités territoriales s'engagent dans la démarche ALLUVIO, comme la Métropole Européenne de Lille (MEL) qui multiplie les

expérimentations opérationnelles. Les entreprises s'approprient les résultats des programmes de R&D, qu'elles traduisent dans des projets concrets d'économie circulaire. Ainsi, de nombreux acteurs de toute la France se sont réunis lors de la 1ère édition des «Assises Nationales de la valorisation des sédiments», le 1^{er} octobre 2019. À cette occasion des exemples concrets issus des démarches partenariales Sédimatériaux / Alluvio ont été présentés.



AUSCULTATION DES DIGUES DE CANALISATION DU RHIN

Voies navigables de France a procédé à l'implantation de 81 bornes piézométriques automatiques sur les biefs de Gamsheim à Iffezheim en 2019 dans le cadre de la surveillance de la digue de canalisation du Rhin. Les piézomètres, constitués de tubes forés dans le sol, permettent de mesurer le niveau de la nappe phréatique et de déceler toute variation anormale du niveau pouvant entraîner une érosion interne et conduire à la rupture de l'ouvrage. 80% des piézomètres sont actuellement automatisés. Le dispositif est complété chaque année.

4 M€ POUR RESTAURER LE CANAL DU MIDI

Le canal du Midi a subi de nombreux dégâts lors des terribles inondations intervenues dans l'Aude en octobre 2018. VNF a investi 4 M€ dans la restauration des ouvrages, la reconstitution des berges, avec le soutien financier de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (0.9 M€), et mené les travaux en cinq mois. La navigation a pu être réouverte le 17 mars 2019, comme prévu.



INSTALLATION DE NIDS D'HIRONDELLES POUR MIEUX PRÉSERVER L'ESPÈCE

Dans le cadre de la rénovation du Plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller, 60 nids artificiels d'hirondelles ont été installés sur site, en lien avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO 57). Cette opération permet de garantir aux espèces concernées un état de conservation favorable de leurs sites de nidification.





PRÉSERVER LA CAPACITÉ DE STOCKAGE DU BARRAGE DE CHAZILLY

Les travaux de Chazilly s'intègrent dans un schéma global de rénovation du système alimentaire du canal de Bourgogne, dont la première étape a été le confortement du barrage de Pont-et-Massène. Les conditions météorologiques des dernières années ont confirmé la nécessité de conforter et de moderniser les infrastructures et les ouvrages du réseau VNF afin d'optimiser la gestion hydraulique nécessaire au fonctionnement des canaux et des autres usages (irrigation par exemple). Les travaux sur le barrage de Chazilly, d'un montant estimé de 12 millions d'euros, devraient s'achever à l'été 2021.

DÉENVAISEMENT DES OUVRAGES SUR LE CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Fermés lors des crues du Doubs ou de l'Allan, les seize ouvrages de garde du canal ont été envasés, et sont devenus non manoeuvrables, gênant la navigation. Une opération de dragage a été menée en urgence au premier trimestre 2019. Les sédiments ont été décantés dans des bacs sur un ponton, puis restitués méticuleusement à la rivière.

BALISER LA LOIRE POUR S'ADAPTER À L'ÉTIAGE

L'année 2019 a été marquée par un étiage (période de basses eaux) particulièrement long (40 semaines) et sévère sur la Loire avec un débit descendu pour la première fois depuis 30 ans en dessous des 100 m³/s. Le travail des baliseurs VNF a consisté à mettre en place 700 bouées d'étiage pour redéfinir le chenal de navigation. Faute d'eau, certaines passes ont dû être fermées sous les ponts, bouchées par des bancs de sable.



ÉCOPATURAGE SUR LE DOMAINE NORD - PAS-DE-CALAIS

VNF, engagé depuis longtemps dans une démarche «Zéro phyto», encourage, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord, le recours à l'écopâturage sur son domaine public fluvial. Cette gestion écologique des terrains constitue une réelle opportunité pour les territoires, tant en matière de restauration et de préservation de la biodiversité qu'en matière de valorisation touristique, amélioration du cadre de vie et des paysages ou de développement économique.

RECONSTRUCTION DES BARRAGES MANUELS SUR LA MEUSE ET L'AINSE

VNF pilote un programme de reconstruction de 31 barrages dont 29 manuels depuis 2013 pour fiabiliser la tenue de la ligne d'eau de nos canaux.

LE MYRIOPHYLLE HÉTÉROPHYLLE : ÉTUDES SUR UNE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Le myriophylle hétérophylle, originaire d'Amérique du Nord, a été localisé en 2018 sur le canal entre Champagne et Bourgogne, et sur le canal de la Marne au Rhin Ouest. L'envahissement occasionne de nombreux problèmes pour la navigation, la gestion hydraulique et l'exploitation des ouvrages. Des analyses ont été réalisées pour déterminer l'origine de la prolifération et adapter les opérations à mener face à cette plante exotique.

